



Article 1 :

Le Challenge MontFourQuartz regroupe les épreuves de course à pied de nature :

- Trail du Quartz ;
- Mont Fourcatrail ;
- Trail de Montgailhard.

Article 2 :

Les dates des trois épreuves sont les suivantes :

- Trail du Quartz : 5 mai 2024 ;
- Trail de Montgailhard : 15 juin 2024 ;
- Mont Fourcatrail : 22 juin 2024.

Article 3 :

Deux challenges sont organisés : challenge des costauds, challenge des speedos.

Article 4 :

Le challenge des costauds regroupe :

- Trail du Quartz : 24 km ;
- Mont Fourcatrail : 26 km ;
- Trail de Montgailhard : 21 km.

Article 5 :

Le challenge des speedos regroupe :

- Trail du Quartz : 13 km ;
- Trail de Montgailhard : 10 km ;
- Mont Fourcatrail : 10 km.

Article 6 :

Il est nécessaire de participer et terminer dans les barrières horaires les 3 épreuves d'un des deux challenges pour être classé dans le challenge.

Article 7 :

L'attribution de points est établie selon la formule suivante :

- Position du coureur + différence entre temps du coureur et temps du vainqueur

Exemple : un coureur termine 18^{eme} d'une course, avec un temps de 2h30, le temps du vainqueur étant de 2h. La formule est donc de : $18 + (2h30 - 2h) / 2h \times 100 = 18 + 25 = 43$ points.

Article 8 :

Le classement est établi par l'attribution des points sur chaque course du challenge. Le coureur présentant le nombre de points le plus faible remportera le challenge.

Article 9 :

Sont récompensés les trois premiers hommes et les trois premières femmes du classement.

Le classement final et les récompenses seront délivrés durant le Mont Fourcatrail le 22 juin 2024.